

2020-10-09

PORTNEUF VIRE AU ROUGE

À compter de minuit le samedi 10 octobre, la MRC de Portneuf bascule au ROUGE. Cela implique, entre autres, qu'à compter de la semaine prochaine, le bureau municipal sera fermé à nouveau. Les employés seront au travail et vous pourrez nous joindre par téléphone ou courriel.

Aussi, la séance régulière du conseil municipal du 19 octobre prochain se tiendra à huit clos. Si vous avez des questions à poser suite à l'ordre du jour présenté sur le dernier St-U, vous pouvez nous les transmettre à info@saintubalde.com ou par téléphone 418 277-2124 poste 101 aux heures de bureau. Nous vous répondrons après la séance régulière du 19 octobre. Les procès-verbaux seront disponibles sur le site internet de la municipalité rapidement après la séance.

En début de semaine prochaine, nous vous informerons plus en détails des nouvelles directives en vigueur dans la municipalité.

Nous sommes conscients que nous sommes au début d'une longue fin de semaine, mais nous invitons notre population à éviter les réunions de famille, les rassemblements et à suivre les consignes de la santé publique.

C'est encore un grand sacrifice, mais ensemble nous allons freiner la pandémie.

La Municipalité

AUX RÉSIDENTS ET PROPRIÉTAIRES DES LACS BLANC ÉMERAUDE ET CARILLON NOUVEAU CENTRE DE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Afin d'améliorer les services à ses citoyens et pour protéger l'environnement, la municipalité de Saint-Ubalde a regroupé les conteneurs des lacs ci-haut mentionnés au même endroit, soit au 2199, chemin du Lac Blanc (site de l'ancien dépanneur du Lac Blanc).

Ce site est accessible dès maintenant et permettra, nous l'espérons, de répondre aux besoins des utilisateurs et d'éviter les débordements des conteneurs comme nous l'avons vécu au cours de la belle saison.

Nous vous remercions à l'avance de votre civisme en respectant les consignes pour le dépôt des ordures, des matières recyclables et des déchets organiques.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que l'écocentre de Saint-Ubalde est en opération jusqu'à la mi-novembre et est ouvert les mercredis, vendredis et samedis de 8 h 00 à 16 h 45.

Départ de l'aréna vers la rue Rompré;

Rue Rompré vers la route 363 Sud;

Route 363 Sud vers la Rue des Érables;

Rue des Érables vers la Rue Lafontaine;

Rue Lafontaine vers Boulevard Chabot;

Boulevard Chabot vers Rue de l'hôtel de ville;

Rue de l'hôtel de ville vers Boulevard Chabot;

Boulevard Chabot vers Rue du parc Prévert;

Rue parc Prévert vers Avenue des Pins;

Avenue des pins vers Rue parc Prévert;

Rue Parc Prévert vers Rue St-Philippe;

Rue St-Philippe vers Rang St-Paul Nord;

Rang St-Paul Nord vers Rue St-Paul;

Rue St-Paul vers rue St-Denis;

Rue St-Denis vers Rue St-Paul Sud;

Rue St-Paul Sud vers Rue St-Jacques;

Rue St-Jacques vers Rue Auger;

Rue Auger vers Rue Chavigny;

Rue Chavigny vers Rue Auger;

Rue Auger vers St-Jacques;

Rue St-Jacques vers Rue Chavigny;

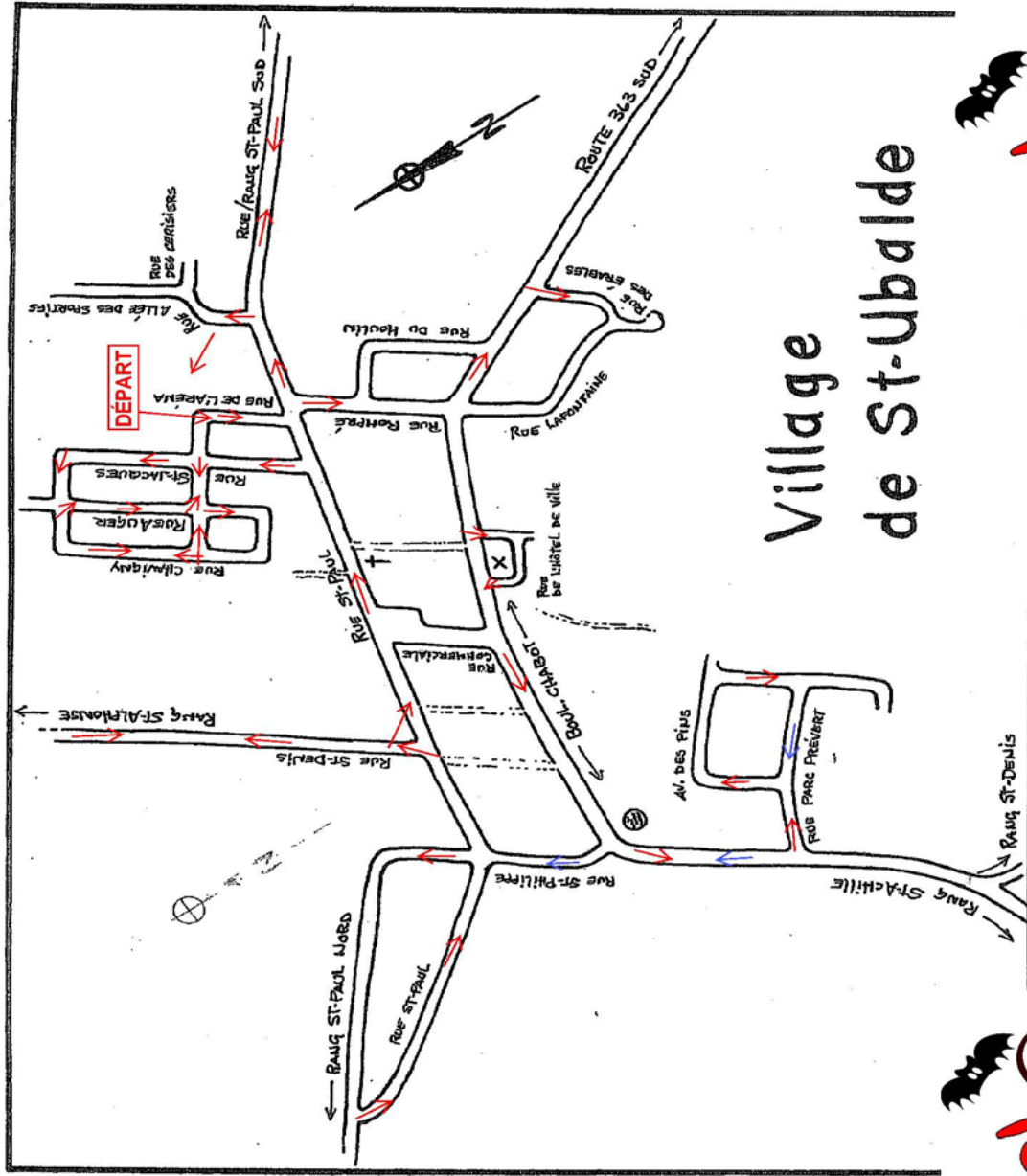
Rue Chavigny vers Rue de l'aréna;

Rue de l'aréna vers Rang St-Paul Sud;

Rang St-Paul Sud vers Rue Allée des sportifs;

Rue Allée des sportifs vers Rue de l'aréna;

Arrivée



Village de St-Ubalde





LA MUNICIPALITÉ RECOMMANDE À TOUTE SA POPULATION DE NE PAS FAIRE DE PORTE À PORTE DANS LE CADRE DE L'HALLOWEEN, CELA AFIN DE LIMITER LA PROPAGATION DU VIRUS

MERCI DE RESPECTER POUR LE BIEN DE TOUS

Spectacle d'Halloween

Le samedi 31 octobre à partir de 13 h, il y aura un spectacle roulant du groupe LES MECS qui fera la tournée des rues du village avec une musique enivrante!

La plateforme roulante avec les musiciens partira de l'aréna à compter de 13 h et roulera à très basse vitesse en poursuivant son chemin à travers le village jusqu'à 15 h 30 ou elle terminera à l'aréna.

Je vous invite à regarder l'itinéraire à la page précédente:

- Nous invitons les citoyens à regarder le spectacle de leur résidence, ceux qui le désirent, pourront suivre le spectacle en respectant la distanciation et en **portant le masque**.
- Nous vous invitons bien sûr à mettre vos tenues de circonstance.
- Les citoyens des rangs sont invités à venir se stationner à l'hôtel de ville ou dans le stationnement de l'église, mais nous vous demandons de ne pas créer de regroupement.
- Certaines rues seront bloquées temporairement durant le déroulement de l'activité.
- Un véhicule de pompier précédera le cortège.
- De retour à l'aréna, aucun rassemblement ne sera permis.

Bonbons d'halloween

La municipalité donnera des bonbons d'Halloween à tous les enfants sur le chemin du spectacle.

Mesure de sécurité : *ils seront soit déposés directement dans le sac des enfants ou devant les enfants (2 mètres) dans le but d'être sans contact. Le tout sera fait par des bénévoles de Saint-Ubalde. Les bonbons déjà enveloppés seront ensachés en petits paquets par des bénévoles qui auront pris toutes les mesures sanitaires nécessaires.*

Au plaisir de vous croiser de loin !

En cas de pluie, l'activité est remise au dimanche 1^{er} novembre. Une annonce sera faite sur la page Facebook en cas d'annulation.

Concours de décoration

La municipalité lance un concours de décoration d'Halloween de votre maison. La personne gagnante recevra un montant de 100 \$. Nous ferons un tirage au hasard parmi tous les gens inscrits. Pour participer, vous devez vous inscrire par courriel, en mentionnant votre nom, adresse et téléphone à l'adresse suivante : loisirs@saintubalde.com.

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE
MRC DE PORTNEUF**

**AVIS PUBLIC
CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 247
CONCERNANT LA CITATION À TITRE DE BIEN PATRIMONIAL
DU 427 RUE SAINT-PAUL (ÉGLISE DE SAINT-UBALDE**

Aux personnes et aux organismes intéressés par le projet de règlement mentionné en titre.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 21 septembre 2020, la conseillère M^{me} Shirley Drouin a donné avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera proposé l'adoption du règlement numéro 247 concernant la citation à titre de bien patrimonial de l'immeuble situé au numéro 427, rue Saint-Paul, à Saint-Ubalde, conformément aux dispositions de la Loi sur le patrimoine culturel (chapitre P-9.002).
2. En vertu de l'arrêté ministériel 2020-049 du 4 juillet 2020, toute personne peut transmettre par écrit ses commentaires relativement au projet de règlement numéro 247 en s'adressant à la Municipalité de Saint-Ubalde à l'adresse courriel : info@saintubalde.com ou par courrier à Municipalité de Saint-Ubalde, 427-B, boulevard Chabot, Saint-Ubalde (Québec) G0A 4L0.
3. Ces commentaires doivent être transmis à la Municipalité dans les quinze (15) jours qui suivent la publication du présent avis.
4. Que le comité local de patrimoine sera appelé à se prononcer suite à la réception des avis le 29 octobre 2020 à 19 h.
5. Que le projet de règlement numéro 247 est disponible sur demande par courriel à info@saintubalde.com ou par téléphone au numéro 418 277-2124 poste 101 durant les heures d'ouverture du bureau.

DONNÉE À SAINT-UBALDE, CE 9 OCTOBRE 2020



Christine Genest
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
APPEL DE CANDIDATURE**

La municipalité est à la recherche d'un résident ou d'un propriétaire dont la résidence ou la propriété est située dans le secteur des lacs de la Municipalité de Saint-Ubalde afin de compléter la composition de son comité consultatif d'urbanisme (CCU). Ce poste s'adresse à une personne qui connaît bien le territoire et est intéressée aux sujets relatifs à l'urbanisme concernant la réglementation de zonage, de lotissement et de construction.

Le CCU se réunit en moyenne une fois par mois pour une durée moyenne de 2 heures. Il a notamment pour mission de donner ses recommandations sur les demandes relatives à une dérogation mineure. Il étudie aussi toute question d'urbanisme ou d'aménagement soumise par le conseil municipal et lui présente ses recommandations.

Les membres du CCU sont aidés dans l'exercice de leur fonction par l'inspecteur municipal responsable de l'émission des permis et du respect de certaines autres lois relatives à l'environnement et à la protection du territoire agricole, ainsi que par l' élu(e) municipal(e) nommé(e) sur le comité.

Si vous êtes intéressés à acquérir des connaissances intéressantes sur les enjeux locaux et jouer un rôle dans les orientations de développement de la municipalité, nous vous demandons de nous soumettre votre candidature par courriel à info@saintubalde.com, expliquant pourquoi vous désirez faire partie du CCU.